

Permis de construire accordé pour la future mosquée de Vitry-sur-Seine

écrit par Juvénal de Lyon | 16 avril 2025



Le maire P.C.F. de Vitry-sur-Seine, Pierre Bell-Lloch (au centre) aux côtés de Mohamed Djebbouri, président de l'ASCMV (debout), pour faire avancer le projet de mosquée porté depuis près de 25 ans par les Vitriots musulmans. © Ville de Vitry-sur-Seine



Le maire P.C.F. de Vitry-sur-Seine, Pierre Bell-Lloch (au centre) aux côtés de Mohamed Djebbouri, président de l'ASCMV (debout), pour faire avancer le projet de mosquée porté depuis près de 25 ans par les Vitriots musulmans. © Ville de Vitry-sur-Seine

Un maire PCF complice de collaboration à l'islamisation.

L'islam est « l'opium du peuple » disait l'un des co-religionnaire de ce maire et fondateur de cette religion en voie de disparition : le communisme. **L'islam, cette religion allogène est une drogue qui devrait être proscrite, incompatible qu'elle est avec les us et les lois de la République Française, de même que son manuel de soumission, appelé coran, tombe sous le coup des lois Pléven, Gayssot, Taubira(t) et subséquentes...** pour appel au meurtre des juifs, chrétiens, polythéistes et autres impies ou infidèles, à la discrimination des femmes, à l'esclavage des captives de guerre et au totalitarisme religieux (afin que toute la religion soit à Allah - coran 8/39), racisme (3/110).

Quid □ de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, pour la mise à disposition d'un terrain de 4 000M2 à titre gratuit ou onéreux (montant du loyer), l'origine des fonds pour la construction ?

Et le Conseil municipal a voté pour à l'UNANIMITE !!!!

(Grrrr... « Écrasons l' Isl. » eût écrit VOLTAIRE)

Juvénal

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), où est installée [l'école nationale Ibn Badis pour la formation des imams](#), une nouvelle étape majeure a été franchie pour le projet de mosquée porté par l'Association socio-culturelle des musulmans de Vitry (ASCMV). Un bail emphytéotique, pour une durée de cinquante ans, exercé sur un terrain de plus de 4 200 m², a été signé le 27 mars dernier entre la municipalité et la SCI Nour Essalam regroupant les associations culturelles et socioculturelles des musulmans de la ville.

Les permis de construire d'un lieu cultuel et d'un lieu culturel lui ont également été accordés, « une étape importante pour ce projet que la communauté musulmane porte depuis près de 25 ans et qui lui permettra de disposer d'un lieu digne pour exercer son culte », a signifié la mairie cette semaine.

La décision a été votée à l'unanimité du conseil municipal. « Il est juste de reconnaître, par cette future mosquée, l'apport de ces hommes et de ces femmes qui ont choisi la France pour faire leur vie, ont travaillé à la beauté et au développement de notre pays, et de reconnaître leur appartenance à notre République, a déclaré **l'édile communiste Pierre Bell-Lloch**. Ce projet, c'est aussi une manière de montrer qu'il est possible de construire ensemble un monde meilleur et de vivre, côte à côte, sans problème. »

« Nous avons à cœur de contribuer au vivre ensemble et à la cohésion sociale, a souligné, pour sa part, Mohamed Djebbouri, président de l'ASCMV. C'est une nouvelle page qui s'inscrit dans la tradition séculaire de Vitry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine ouverte aux autres et respectueuse des différences. »

Le chantier de la mosquée pourrait démarrer au second semestre 2025. Son coût est estimé à 4,5 millions d'euros. https://www.saphirnews.com/Le-permis-de-construire-accorde-pour-la-future-mosquee-de-Vitry-sur-Seine_a30725.html

Juvénal de Lyon

Liberté pour Boualem Sansal

0